

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le **1^{er}** jour du mois d'**avril** de l'an **2019**, à **19 h**, au bureau municipal, situé au 85, rue Desrivières, à Saint-Camille, à laquelle sont présents :

Présences : M. Philippe Pagé, maire
M. Pierre Bellerose, conseiller
Mme Anne-Marie Merrien, conseillère
Mme France Thibault, conseillère
Mme Lucie Cormier, conseillère
M. Clément Frappier, conseiller

Absence : M. Denis St-Onge, conseiller

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Philippe Pagé, maire, constate le quorum à 19 h 00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Julie Vaillancourt, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

2019-04-078

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par Anne-Marie Merrien

Et unanimement résolu

QUE les points suivants soient ajoutés à l'ordre du jour :

- 6.5 Bris du camion d'un pompier volontaire lors de la tempête hivernale du 25 février dernier
- 10.11 Souper bénéfique du Symposium des arts de Danville dans le cadre de la 21^e édition du Symposium des arts de Danville.

QUE l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté en laissant le point « Varia » ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. Adoption de l'ordre du jour

1.2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2019

2. INVITÉ (S)

2.1. Dépôt du rapport financier 2018 – Groupe RDL

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

4.1. Adoption des comptes à payer – Mars 2019

4.2. Journal de facturation – Mars 2019

4.3. Dépôt de la lettre de non-conformité du MAMH

4.4. Ventes de garage – Gratuité des permis les 8 et 9 juin 2019

4.5. Fin de la probation de la directrice générale

4.6. Vie économique de la MRC des Sources – Journal Actualités l'Étincelle

4.7. Versement de l'aide financière du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (transformation de l'église en centre multifonctionnel)

4.8. Mandat à l'Union des municipalités du Québec – Regroupement d'achat en commun de produits d'assurances pour les cyber-risques 2019 – 2024

4.9. Invitation Petit-déjeuner causerie – Hydro-Québec

5. LÉGISLATION

5.1. Adoption du règlement 2019-03 relatif à la vidange des fosses septiques sur le territoire de la Municipalité du canton de Saint-Camille

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1. Sécurité civile – Demande d'aide financière volet 2

6.2. Entente de services en cas de mesures d'urgences – Autobus B. Dion

6.3. Mise en commun avec la Municipalité d'Ham-Sud pour le plan des mesures d'urgences

6.4. Qualification du véhicule de directeur incendie comme véhicule d'urgence

6.5. Bris du camion d'un pompier volontaire lors de la tempête hivernale du 25 février 2019

7. TRANSPORT ET VOIRIE

7.1. Autorisation d'appel d'offres pour le rechargement du rang 6 (TECQ)

7.2. Autorisation d'appel d'offres pour le rechargement du rang 1 et de la rue Miquelon (TECQ)

7.3. Programme PAARRM – Projet 2019

8. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

8.1. Inscription de l'inspecteur de la voirie à la formation OCARE-UV pour le traitement de l'eau potable

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

9.1. Liste des permis émis – Mars 2019

9.2. Programme Climat municipalités – Phase 2

9.3. 4e Rendez-vous Collectivités viables – Vivre en Ville

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1. Fonds de développement culturel – Projets retenus pour l'année 2019

10.2. Fonds de développement culturel – Subvention de la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François

10.3. Fête nationale 2019 – Demande d'aide financière au MNQ

10.4. Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Adhésion 2019

10.5. Conseil action municipale et famille – 31e colloque

10.6. Invitation hommage à Maurice Landry – Municipalité de Wotton

10.7. Chants de mine – Galerie d'art du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke

10.8. Soirée casino – Comité des loisirs de Wotton

10.9. Félicitations à Mélodie Larrivée pour sa performance en haltérophilie aux Jeux du Québec 2019

10.10. Félicitations à Mélodie St-Onge pour sa performance en judo aux Jeux du Québec 2019

10.11. Souper bénéfique du Symposium des arts de Danville dans le cadre de la 21^e édition du Symposium des arts de Danville

11. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

12. CORRESPONDANCE

12.1. Copie de la correspondance

13. VARIA

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2019-04-079

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2019

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2019 et qu'ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

***Il est proposé par France Thibault
Appuyé par Lucie Cormier
Et unanimement résolu***

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2019 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

2 INVITÉ (S)

2019-04-080

2.1 Dépôt du rapport financier 2018 – Groupe RDL

CONSIDÉRANT QUE Madame Caroline Leduc, de la firme Roy, Desrochers, Lambert SENCRL, présente les états financiers de la Municipalité aux membres du conseil;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité termine son année financière avec un surplus de quarante-cinq mille soixante-cinq dollars (45 065 \$) sur un budget total d'un million quatre-vingt-quinze mille six cent quatre-vingt-un dollars (1 095 681 \$);

CONSIDÉRANT QUE l'article 176,1 du *Code municipal* prévoit le dépôt du rapport financier consolidé;

***Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par Anne-Marie Merrien
Et unanimement résolu***

QUE le conseil dépose le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année 2018.

ADOPTÉE

3 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Le Comité d'embellissement, représenté de Micheline Proulx et d'Anne-Josée Bourque, est présent afin de présenter l'organisme qui est constitué de quatre (4) membres. Ce comité s'occupe du camp de jour et du concours maisons fleuries. À ce comité s'est joint Lorraine Arsenault et Monique Proulx pour le volet décoration du village et du sentier familial.

M. Renald Geoffroy remercie et félicite les membres du Comité d'embellissement pour le beau travail fait dans le village.

M. Renald Geoffroy mentionne que la croix au coin du rang 10 et de la route 255 aura besoin de réparations et que les Chevaliers de Colomb désirent prendre en charge la réparation. Les Chevaliers de Colomb sont également en démarche pour amener l'électricité au coin de la rue Desrivières et Miquelon afin d'illuminer la croix des Chevaliers de Colomb.

4 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

2019-04-081

4.1 Adoption des comptes à payer – Mars 2019

*Il est proposé par Lucie Cormier
Appuyé par France Thibault
Et unanimement résolu*

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit et est autorisée à payer les comptes datés du 23 février au 22 mars 2019, selon la liste remise aux membres du conseil au montant de soixante-cinq mille quatre cent vingt dollars et vingt-neuf cents (65 420,29 \$).

ADOPTÉE

4.2 Journal de facturation – Mars 2019

Les membres du conseil prennent connaissance du journal de facturation.

4.3 Dépôt et lecture de la lettre de non-conformité du MAMH

Le maire dépose la lettre de non-conformité du MAMH reçue le 13 mars dernier en lien avec le projet de transformation de l'église de Saint-Camille en centre multifonctionnel et la directrice générale en fait la lecture aux personnes présentes.

2019-04-082

4.4 Ventes de garage 2019 – Gratuité des permis les 8 et 9 juin 2019

*Il est proposé par France Thibault
Appuyé par Clément Frappier
Et unanimement résolu*

QUE la Municipalité offre gratuitement les permis de ventes de garage, à tous les citoyens qui le désirent, la fin de semaine du 8 et 9 juin 2019.

QUE le Toit des 4 Temps soit disponible et gratuit pour tous ceux qui souhaitent s'y installer durant cette fin de semaine.

QUE la Municipalité demande aux citoyens participants de l'aviser afin que celle-ci puisse préparer et publier une liste des endroits à visiter.

ADOPTÉE

2019-04-083

4.5 Fin de la probation de la directrice générale

CONSIDÉRANT QUE le contrat de travail de la directrice générale prévoyait une période de probation d'une durée de six (6) mois;

CONSIDÉRANT QUE la période de probation se termine le 1^{er} avril 2019;

*Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par Clément Frappier
Et unanimement résolu*

QUE le conseil municipal confirme la fin de probation de la directrice générale et sa permanence au sein de la Municipalité du canton de Saint-Camille.

ADOPTÉE

2019-04-084

4.6 Vie économique de la MRC des Sources – Journal Actualités l'Étincelle

Il est proposé par France Thibault

Appuyé par Clément Frappier

Et unanimement résolu

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille ne participe pas à cette édition de la Vie économique de la MRC des Sources dans le Journal Actualités l'Étincelle.

ADOPTÉE

4.7 Versement de l'aide financière du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (transformation de l'église de Saint-Camille en centre multifonctionnel)

Le maire informe les personnes présentes que la Municipalité a reçu la subvention du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) pour la transformation de l'église de Saint-Camille en centre multifonctionnel au montant de trente-quatre mille neuf cent quatre-vingt-onze dollars et soixante-et-un cent (34 991,61 \$).

2019-04-085

4.8 Mandat à l'Union des municipalités du Québec – Regroupement d'achat en commun de produits d'assurance pour le cyber-risques 2019 - 2024

CONSIDÉRANT QUE conformément aux articles 14.7.1 et suivants du *Code municipal*, la Municipalité du canton de Saint-Camille souhaite joindre l'Union des municipalités du Québec et son regroupement pour l'achat en commun de produits d'assurances pour les cyber-risques pour la période 2019-2024;

Il est proposé par Lucie Cormier

Appuyé par Anne-Marie Merrien

Et unanimement résolu

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille joigne par les présentes, le regroupement d'achat de l'Union des municipalités du Québec et mandate celle-ci, en vue de l'octroi d'un contrat de produits d'assurance pour les cyber-risques pour la période du 1^{er} juillet 2019 jusqu'au 1^{er} juillet 2024.

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille autorise la directrice générale et la secrétaire-trésorière, Mme Julie Vaillancourt, à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente intitulée « ENTENTE de regroupement de municipalités au sein de l'Union des municipalités du Québec relativement à l'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques » soumise et jointe aux présentes pour en faire partie intégrante comme si récitée au long.

QUE selon la loi, la Municipalité accepte qu'une municipalité qui ne participe pas présentement au regroupement, puisse demander, en cours de contrat, par résolution, son adhésion au présent regroupement à la condition que l'UMQ l'autorise et que la Municipalité souhaitant se joindre au regroupement s'engage à respecter toutes et chacune des conditions prévues au cahier des charges, aux frais requis par l'UMQ et au contrat d'assurances et au mandat du consultant,

adjugés en conséquence. Et que cette jonction ne devra pas se faire si elle dénature les principaux éléments de l'appel d'offres, du contrat ou du mandat en cause.

ADOPTÉE

2019-04-086

4.9 Invitation Petit-déjeuner causerie – Hydro-Québec

CONSIDÉRANT QU'aucun élu n'est disponible le jeudi 25 avril 2019;

*Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par Clément Frappier
Et unanimement résolu*

QU'aucun élu ne soit présent lors du déjeuner causerie avec Hydro-Québec.

ADOPTÉE

5 LÉGISLATION

2019-04-087

5.1 Adoption du règlement 2019-03 relatif à la vidange des fosses septiques sur le territoire de la Municipalité du canton de Saint-Camille

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille est responsable de l'application du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées de résidences isolées (R.R.Q., c. Q-2, r.22);

CONSIDÉRANT les pouvoirs attribués à la Municipalité du canton de Saint-Camille en matière de traitement des eaux usées par l'article 25.1 de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c. C-47.1);

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge important d'assurer le suivi de la vidange périodique des fosses septiques et des fosses de rétention des résidences isolées et des bâtiments commerciaux, institutionnels et industriels situés sur son territoire, et ce, dans une optique de santé publique et de qualité de l'environnement;

CONSIDÉRANT QU'une entente intermunicipale relative à la gestion du Programme municipalisé de vidange des fosses septiques par la MRC des Sources a été conclue entre la MRC des Sources, Asbestos, Danville, Ham-Sud, Saint-Adrien, Saint-Camille, Saint-Georges-de-Windsor et Wotton ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion de l'adoption du présent règlement a été donné par le conseiller Pierre Bellerose lors de la séance régulière du 4 mars 2019;

CONSIDÉRANT qu'un projet du présent règlement a été présenté par le conseiller Pierre Bellerose lors de la séance régulière du 4 mars 2019;

*Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par Lucie Cormier
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille adopte le règlement 2019-03 relatif à la vidange des fosses septiques sur le territoire de la Municipalité du canton de Saint-Camille.

ADOPTÉE

6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Sécurité civile – Demande d’aide financière volet 2

Le maire informe les personnes présentes que la Municipalité a reçu la subvention de douze mille dollars (12 000 \$) relative à la demande d’aide financière offerte par l’Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres.

2019-04-088

6.2 Entente de services en cas de mesures d’urgences – Autobus B. Dion

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite avoir une entente avec un transporteur d’autobus en cas de mesures d’urgences;

***Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par Anne-Marie Merrien
Et unanimement résolu***

QUE la Municipalité autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer l’entente de services en cas de mesures d’urgences avec les Autobus B. Dion.

ADOPTÉE

2019-04-089

6.3 Mise en commun avec la Municipalité d’Ham-Sud pour le plan des mesures d’urgences

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille est en rédaction de son plan des mesures d’urgences;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite mettre en commun son plan de mesures d’urgences avec la Municipalité d’Ham-Sud;

***Il est proposé par Lucie Cormier
Appuyé par Pierre Bellerose
Et unanimement résolu***

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille collabore avec la Municipalité d’Ham-Sud afin de créer un plan de mesures d’urgences commun.

QUE les frais reliés à la rédaction du plan des mesures d’urgences soient partagés à cinquante pourcent (50 %) entre la Municipalité du canton de Saint-Camille et cinquante pourcent (50 %) avec la Municipalité d’Ham-Sud.

ADOPTÉE

2019-04-090

6.4 Qualification du véhicule du directeur incendie comme véhicule d'urgence

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par Anne-Marie Merrien

Et unanimement résolu

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille qualifie le véhicule personnel du directeur incendie, M. Toni Marcotte, comme véhicule d'urgence.

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille autorise le directeur incendie, M. Toni Marcotte, à immatriculer son véhicule comme véhicule d'urgence.

ADOPTÉE

2019-04-091

6.5 Bris du camion d'un pompier volontaire lors de la tempête hivernale du 25 février dernier

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé au pompier volontaire, M. Renald Geoffroy, de circuler avec son véhicule lors de la tempête hivernale du 25 février dernier et que ce dernier a subi un accident avec sa camionnette dont il n'est pas responsable;

CONSIDÉRANT QUE la boîte de fibre a subi des dommages et que des fissures sont apparues à la suite de l'accident;

CONSIDÉRANT QUE les assurances de M. Geoffroy considère que la réparation serait suffisante pour la boîte de fibre et qu'ils ont prévu un montant de huit cents dollars (800 \$) pour la réparation;

CONSIDÉRANT QUE le carrossier recommande fortement le remplacement de la boîte de fibre puisque réparer des fissures sur une boîte de fibre apportera d'autres réparations dans le futur;

CONSIDÉRANT la soumission reçue du carrossier de M. Geoffroy;

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par France Thibault

Et unanimement résolu

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille rembourse à M. Geoffroy la somme supplémentaire pour l'achat d'une boîte de fibre neuve, soit deux mille quatre cent soixante-douze dollars et vingt-deux cents (2 472,22 \$).

QUE cette dépense soit prise dans les surplus accumulés non-affectés.

QUE la Municipalité s'assure qu'à l'avenir, dans le cas de mesures d'urgences, qu'aucun véhicule personnel ne soit utilisé.

ADOPTÉE

7 TRANSPORT ET VOIRIE

2019-04-092

7.1 Autorisation d'appel d'offres pour le rechargement du rang 6 (TECQ)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille prévoit des travaux de rechargement dans le rang 6 pour l'année 2019 dans le cadre de sa programmation de la TECQ 2014 – 2018;

Il est proposé par France Thibault

Appuyé par Lucie Cormier

Et unanimement résolu

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à aller en appel d'offres pour les travaux de rechargement dans le rang 6.

ADOPTÉE

2019-04-093

7.2 Autorisation d'appel d'offres pour le rechargement du rang 1 et de la rue Miquelon (TECQ)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille prévoit des travaux de rechargement dans le rang 1 et dans la rue Miquelon pour l'année 2019 dans le cadre de sa programmation de la TECQ 2014 – 2018;

Il est proposé par France Thibault

Appuyé par Lucie Cormier

Et unanimement résolu

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à aller en appel d'offres pour les travaux de rechargement dans le rang 1 et la rue Miquelon.

ADOPTÉE

2019-04-094

7.3 Programme PAARRM – Projet 2019

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité prévoit des travaux de rechargement et de creusage de fossés sur des chemins sous sa responsabilité pour l'année 2019;

CONSIDÉRANT QUE la dépense est estimée à environ dix mille dollars (10 000 \$);

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par France Thibault

Et unanimement résolu

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille demande une subvention de dix mille dollars (10 000 \$) à notre député, M. André Bachand, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM 2019 – 2020)

ADOPTÉE

8 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

2019-04-095

8.1 Inscription de l'inspecteur de voirie à la formation OCARE-UV pour le traitement de l'eau potable

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur la Qualité de l'Eau Potable (RQEP) prévoit que les propriétaires de réseaux d'eau potable public doivent posséder un opérateur qualifié en eau potable;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur de la voirie ne possède pas cette formation;

*Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par Anne-Marie Merrien
Et unanimement résolu*

QUE le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à inscrire l'inspecteur de la voirie, M. Jeannot Lemay, à la formation « Captage et réseau élémentaires d'eau potable avec traitement UV (OCARE-UV) » au coût de cent quinze dollars (115 \$).

QUE les frais de déplacements et de repas soient remboursés à M. Jeannot Lemay sous preuve de pièces justificatives.

ADOPTÉE

9 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

9.1 Liste des permis émis – Mars 2019

La directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé aux membres du conseil la liste des permis émis au mois de mars 2019.

9.2 Programme Climat municipalités – Phase 2

Le maire informe les personnes présentes que la Municipalité du canton de Saint-Camille a été retenue pour un soutien financier de cinquante mille dollars (50 000\$) dans le cadre du Programme Climat municipalités – Phase 2 du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

2019-04-096

9.3 4^e Rendez-vous Collectivités viables

CONSIDÉRANT QU'aucun conseiller n'est disponible le 25 avril 2019;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille collaborera déjà avec Vivre en Ville dans le cadre du Programme Climat municipalités – Phase 2;

*Il est proposé par Anne-Marie Merrien
Appuyé par Clément Frappier
Et unanimement résolu*

QU'aucun élu ne participe au 4^e Rendez-vous Collectivités viables.

ADOPTÉE

10 LOISIRS ET CULTURE

2019-04-097

10.1 Fonds de développement culturel – Projets retenus pour l'année 2019

CONSIDÉRANT QUE l'appel à projets pour l'entente de développement culturel se terminait le 1^{er} mars dernier;

CONSIDÉRANT QUE neuf (9) projets ont été déposés dont un (1) qui n'était pas conforme;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection s'est rencontré et a fait ses recommandations au conseil municipal;

***Il est proposé par France Thibault
Appuyé par Anne-Marie Merrien
Et unanimement résolu***

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille accepte le projet du promoteur Les Productions des paysages éclatés pour une enveloppe de deux mille deux cent cinquante dollars (2 250 \$).

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille accepte le projet du promoteur Les Broches à Foin, représenté par Marie Tison et Denis Clément, pour une enveloppe de deux mille cinq cents dollars (2 500 \$).

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille accepte le projet du promoteur Le P'tit Bonheur de Saint-Camille pour une enveloppe de mille cinq cents dollars (1 500 \$).

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille accepte le projet du promoteur Productions Ka, représenté par Katherine Gouin, pour une enveloppe de mille huit cent cinquante dollars (1 850 \$).

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille accepte le projet du promoteur Bibliothèque de Saint-Camille pour une enveloppe de mille sept cent cinquante dollars (1 750 \$).

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille accepte le projet du promoteur Boulev'art Saint-Camille pour une enveloppe de deux mille deux cent cinquante dollars (2 250 \$).

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée d'annoncer aux promoteurs concernés le résultat en y ajoutant une précision du Ministère de la Culture et des Communications indiquant que sa contribution se limite à l'aide au démarrage et n'engage en rien un futur soutien récurrent et en indiquant aux promoteurs qu'ils doivent s'assurer de mentionner que la Municipalité, la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François ainsi que le Ministère de la Culture et des Communications sont des partenaires de leurs projets.

ADOPTÉE

10.2 **Fonds de développement culturel – Subvention de la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François**

Le maire informe les personnes présentes que la Municipalité a reçu une subvention de cinq mille dollars (5 000 \$) de la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François dans le cadre de l'entente de développement culturel.

2019-04-098 **10.3** **Fête nationale 2019 – Demande d'aide financière au MNQ**

Il est proposé par Anne-Marie Merrien

Appuyé par Clément Frappier

Et unanimement résolu

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Julie Vaillancourt, à présenter une demande d'aide financière au Programme d'assistance financière aux célébrations locales 2019 au Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ) dans le cadre de la Fête nationale du Québec qui sera célébrée le lundi 24 juin 2019, à Saint-Camille.

ADOPTÉE

2019-04-099 **10.4** **Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Adhésion 2019**

Il est proposé par Clément Frappier

Appuyé par France Thibault

Et unanimement résolu

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille renouvelle son adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour un montant de soixante-dix dollars (70 \$) pour l'année 2019 – 2020.

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille nomme Lucie Cormier et Philippe Pagé à titre de représentants de la Municipalité.

ADOPTÉE

2019-04-100 **10.5** **Conseil action municipale et famille – 31^e colloque**

CONSIDÉRANT QU'aucun conseiller ne soit disponible le 29, 30 et 31 mai 2019;

Il est proposé par Lucie Cormier

Appuyé par Anne-Marie Merrien

Et unanimement résolu

QU'aucun élu ne participe au 31^e colloque du Conseil action municipale et famille qui aura lieu à Roberval, du 29 au 31 mai 2019.

ADOPTÉE

2019-04-101 **10.6** **Invitation hommage à Maurice Landry – Municipalité de Wotton**

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par France Thibault

Et unanimement résolu

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille achète deux (2) billets pour le conseiller Clément Frappier et sa conjointe au montant de dix dollars (10 \$) chacun.

QUE M. Frappier rembourse le billet de sa conjointe à la Municipalité du canton de Saint-Camille.

ADOPTÉE

2019-04-102

10.7 Chants de mine – Galerie d’art du Centre culturel de l’Université de Sherbrooke

CONSIDÉRANT QU’une citoyenne de Saint-Camille, Mme Madeline Deriaz, fera une exposition nommée « Chants de mine » qui aura lieu du 17 avril au 19 mai 2019, à la Galerie d’art du Centre culturel de l’Université de Sherbrooke;

CONSIDÉRANT l’invitation reçue afin que des membres du conseil municipal de la Municipalité participent au vernissage lors de cette exposition qui aura lieu le 23 avril 2019, à 17 h;

***Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par Lucie Cormier
Et unanimement résolu***

QUE les conseillères, Mme France Thibault et Mme Anne-Marie Merrien participent au vernissage qui aura lieu le 23 avril 2019, à 17 h, à la Galerie d’art du Centre culturel de l’Université de Sherbrooke.

QUE les sommes reliées à cette activité leurs soient remboursées sous preuve de pièces justificatives.

ADOPTÉE

2019-04-103

10.8 Soirée casino – Comité des Loisirs de Wotton

CONSIDÉRANT QUE le maire de Saint-Camille n’est pas disponible lors de cette journée;

***Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par Lucie Cormier
Et unanimement résolu***

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille remercie le Comité des Loisirs de Wotton pour l’invitation mais qu’aucune personne de Saint-Camille ne sera présente.

ADOPTÉE

2019-04-104

10.9 Félicitations à Mélodie Larrivée pour sa performance en haltérophilie aux Jeux du Québec 2019

CONSIDÉRANT la participation de Mélodie Larrivée aux Jeux du Québec 2019 en haltérophilie;

*Il est proposé par Clément Frappier
Appuyé par Lucie Cormier
Et unanimement résolu*

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille félicite Mme Larrivée par le biais d'une lettre pour sa performance aux jeux du Québec 2019.

ADOPTÉE

2019-04-105

10.10 Félicitations à Mélodie St-Onge pour sa performance en judo aux Jeux du Québec 2019

CONSIDÉRANT la participation de Mélodie St-Onge aux Jeux du Québec 2019 en judo;

*Il est proposé par Anne-Marie Merrien
Appuyé par Pierre Bellerose
Et unanimement résolu*

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille félicite Mélodie St-Onge par le biais d'une lettre pour sa performance aux jeux du Québec 2019.

ADOPTÉE

2019-04-106

10.11 Souper bénéfice du Symposium des arts de Danville dans le cadre de la 21^e édition du Symposium des arts de Danville

CONSIDÉRANT QUE le Symposium des arts de Danville organise un souper bénéfice pour financer la 21^e édition du Symposium des arts de Danville;

*Il est proposé par France Thibault
Appuyé par Pierre Bellerose
Et unanimement résolu*

QUE le maire, M. Philippe Pagé participe au souper bénéfice du Symposium des arts de Danville, qui aura lieu le 3 mai 2019, à 18 h, au coût de soixante-quinze dollars (75 \$).

ADOPTÉE

11 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

M. Renald Geoffroy remercie le conseil pour sa compréhension et la somme qui sera remise pour le bris de son camion.

M. Denis Clément remercie la Municipalité pour la somme octroyée dans le cadre du Fonds de développement culturel.

12 CORRESPONDANCE

12.1 Copie de la correspondance

La directrice générale et secrétaire-trésorière remet une copie de la correspondance aux élus municipaux.

13 **VARIA**

13.1 **Marge de crédit – fonds de roulement**

Le conseiller Pierre Bellerose mentionne que la Municipalité pourrait vérifier le taux d'intérêt sur la marge de crédit et de recalculer le montant admissible au fonds de roulement.

13.2 **Règlement de la gestion des matières résiduelles.**

Le conseiller M. Clément Frappier parle de la mise en place du règlement de matières résiduelles.

13.3 **Suivi de la soirée d'information du compost**

Le maire Philippe Pagé mentionne qu'il a fait le suivi avec la citoyenne Marie-Hélène Pelletier concernant la collecte du compost.

2019-04-107

14 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

*Il est proposé par Pierre Bellerose
Et unanimement résolu*

QUE la présente séance soit levée à 20 h 45.

ADOPTÉE

Philippe Pagé
Maire

Julie Vaillancourt
**Directrice générale et secrétaire-
trésorière**

